

### III - Du commissaire Marcel LECLERC ...

(Nous lui avons fait parvenir les numéros 44 et 45 de l'Echo des Colonnes.)

4 février 2014

"(...) C'est avec une certaine émotion que j'ai revu la photographie de groupe sur laquelle je figure avec mes camarades de 6<sup>ème</sup> du lycée de Rennes. Le proviseur Monsieur Maurice Fabre et son fils Paul - qui fut à un certain moment mon professeur d'histoire - sont assis au premier rang. Je peux préciser que cette photo a été prise au cours de l'année scolaire 1948-1949 (...).

J'ai été pensionnaire, au lycée de Rennes de 1948 (6<sup>ème</sup>) à 1954 (Philo), soit six années pleines puisque sur la proposition de Monsieur le Proviseur Fabre, j'ai "sauté" la troisième.

J'ai ensuite entrepris des études universitaires à la faculté de droit de Rennes (ce qui à l'époque était rarissime pour un fils d'agriculteur). Elles ont comporté trois années de licence et une année pour préparer un DES de droit public et un DES de Science politique. J'ai soutenu ma thèse de doctorat plusieurs années plus tard, toujours à Rennes, sous la présidence du Professeur Jacques Moreau et alors que j'exerçais déjà les fonctions de Commissaire au Quai des Orfèvres.

Du lycée de Rennes je garde le souvenir d'une institution où les rapports humains étaient forts, surtout entre les pensionnaires qui passaient plusieurs années de leur vie ensemble. Les rapports entre les élèves, l'administration et le corps enseignant étaient sains et empreints d'humanité.

En ce qui me concerne, le Proviseur Maurice Fabre me manifesta durant ces six années, un intérêt et une bienveillance constants. Il continuera à me témoigner son soutien durant mes études supérieures, en aidant notamment mon épouse à accéder à un poste de surveillante d'externat au lycée de jeunes filles de Rennes. (...)"

Depuis, avec l'aide son cousin M. Guy Rebillard (qui est sur la même photo de classe, 2<sup>ème</sup> à gauche au dernier rang) M. Marcel Leclerc a réussi à identifier 17 des 28 élèves sur cette fameuse photo de 1948-1949 prise au Lycée de garçons de Rennes et publiée dans le n°44.

On trouvera ci-dessous les passages de son livre "De l'Antigang à la Criminelle" paru en 2000 chez Plon, où il relate ses "années lycée".

Je suis devenu policier par vocation. Ce choix je l'ai fait dès l'âge du lycée. Je venais de découvrir le métier de commissaire dans une brochure de l'Ecole universelle à la bibliothèque. On y parlait d'action, de flair, de psychologie. Mots séduisants. Formule magique ? De ce jour, une idée m'a habité : je voulais devenir commissaire de police. J'avais 15 ans. (...)

Le curé de Sainte-Anne voulait faire de moi un instituteur. Mais un matin de 1948, en lisant dans *Ouest-France* l'annonce du prochain examen pour l'attribution des bourses d'études nationales, ma mère eut l'idée de me faire passer les épreuves. J'ai été reçu. C'est au lycée Chateaubriand (sic) le plus grand établissement secondaire de Rennes, que je fis mon entrée, comme pensionnaire. La chance venait de me sourire : elle allait transformer ma vie.

Je parlais le patois. Pas le breton, pratiqué dans les départements voisins : Morbihan, Côtes d'Armor, Finistère. En Ille et Vilaine on parlait le gallo. Bien sûr, j'écrivais avec aisance le français enseigné à l'école. Mais il allait falloir que je me fonde dans le moule du lycée, que je perde cet accent et ces expressions rustiques qui faisaient rire mes camarades. J'ai franchi les obstacles sans encombre, décrochant au passage le premier prix de philosophie de l'Académie de Rennes, tout en étant présenté au concours général dans cette discipline. Métaphysique, morale, psychologie : je me découvrais une passion pour ces exercices de l'esprit. Mon guide était le professeur Lamblin, un jeune intellectuel féru de pensée existentialiste. Lui envisageait pour moi une carrière universitaire.

- Allez-vous enfin renoncer à entrer dans la police ? m'avait-il demandé lors du dernier cours de l'année comme pour m'arracher in extremis aux griffes du Léviathan.

Je lisais dans son regard une profonde déception.

- Vous avez tort de choisir un métier négatif, avait-il conclu.

Cette phrase je l'ai longtemps ressassée. Sortant de longues heures de négociation avec un pirate de l'air ayant à sa merci près de cent passagers ou avec un commando ayant pris en otage le personnel d'une ambassade, je n'ai jamais pu me convaincre de son bien-fondé. Mais les clichés ont la vie dure et Lamblin lui-même s'y était laissé prendre. Comment lui en vouloir ? Je lui dois tant ! Il restera à mes yeux l'exégète incomparable de Malraux, le maître à penser de mes jeunes années. *La Condition humaine*, *Les Conquérants*, *L'Espoir* étaient devenus mes livres culte ..." (pages 11, 12, 13).